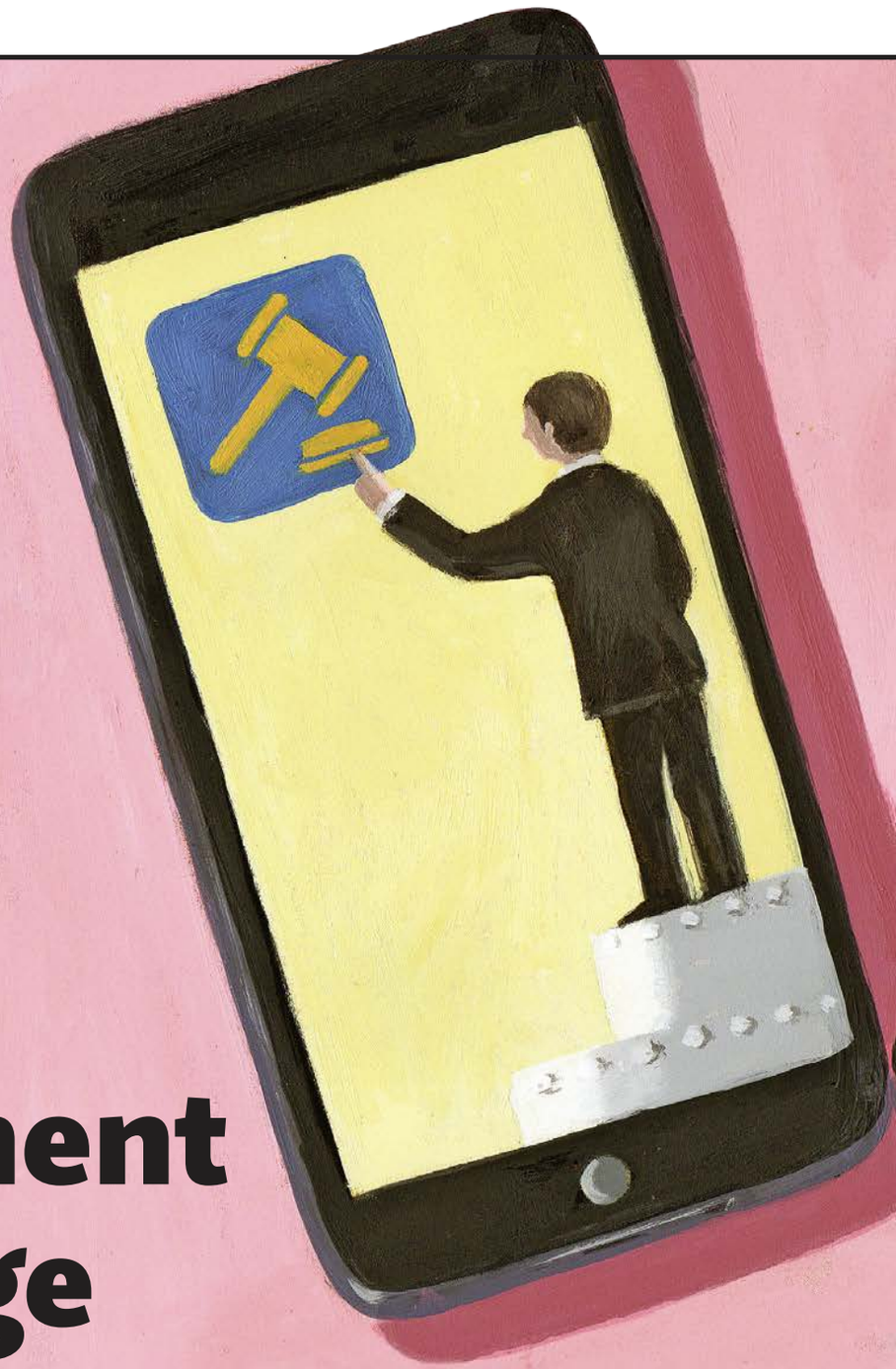


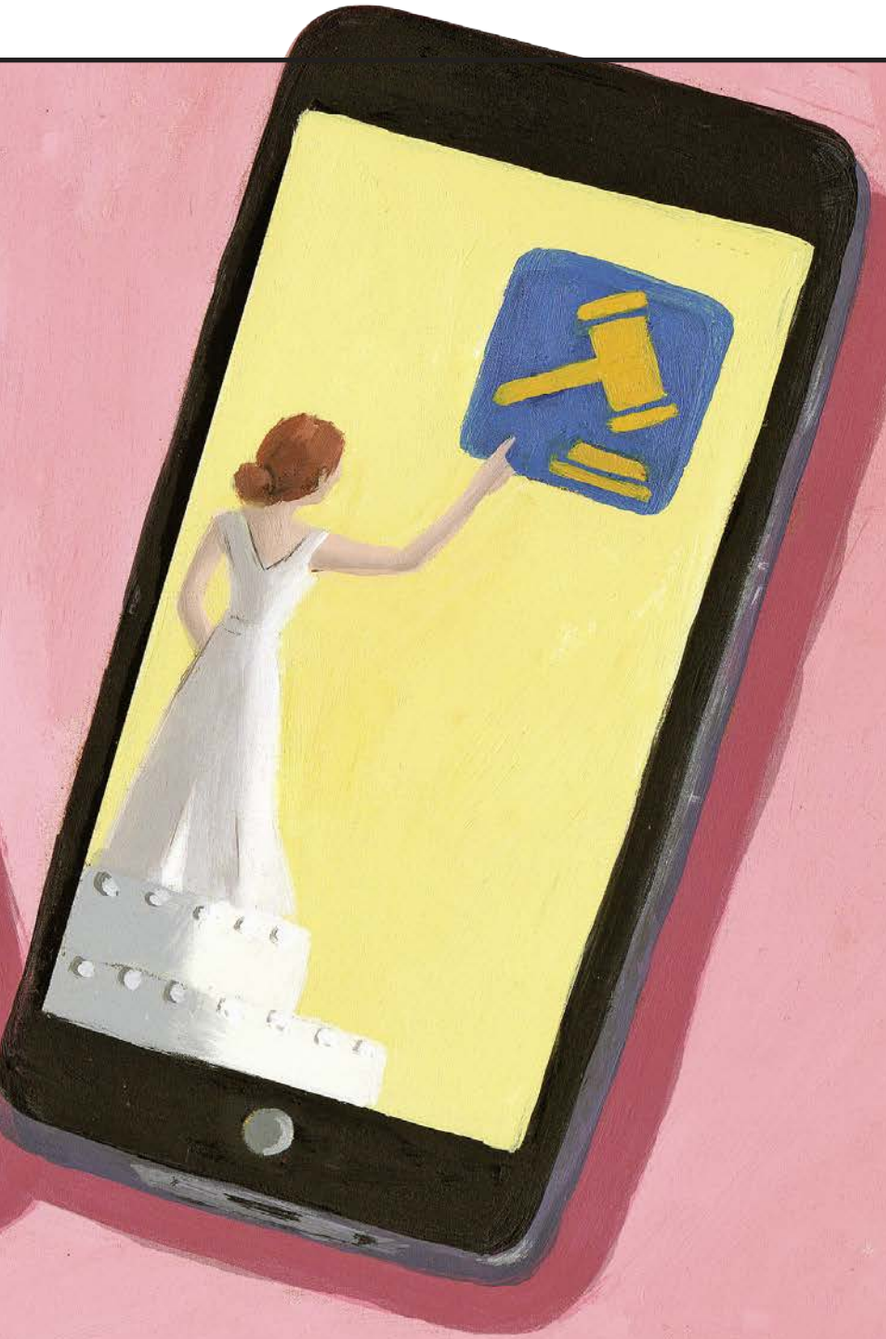
Quand confinement et mariage ne font pas bon ménage

En Suisse romande, les demandes de séparation en ligne ont augmenté d'au moins 25% depuis le début de la pandémie de coronavirus. C'est ce que constate l'entrepreneure vaudoise **Lina Hadid**, *cofondatrice de la plateforme EasyDivorce.ch.*

Texte: *Alain Portner* **Illustration:** *Sylvie Serprix*

Traitement préventif du Covid-19, le semi-confinement occasionne des effets secondaires parfois délétères sur les couples. Si l'on en croit les chiffres de la plateforme EasyDivorce.ch – corroborés par ceux de son principal concurrent Divorce.ch –, il y aurait en Suisse romande une augmentation significative des demandes de divorce en ligne depuis le début de la pandémie. Du jamais vu jusqu'alors.

«Nous avons enregistré une hausse de 25% par rapport à l'an passé, même époque. Et cette tendance semble s'être encore accentuée depuis mi-avril», précise la Vaudoise Lina Hadid, cofondatrice du site EasyDivorce.ch. Si la quarantaine stricte à la chinoise a fait exploser



le nombre de séparations dans l'Empire du Milieu, force est de constater que l'invitation du Conseil fédéral à rester chez nous menace ici également la paix des ménages...

L'amour à l'épreuve de la routine

Pour notre interlocutrice, même si les mesures d'isolement social prises sous la Coupole ressemblaient davantage à une thérapie douce qu'à un remède de cheval, les origines de ces ruptures sont finalement les mêmes que d'habitude. «Nous enregistrons toujours des pics importants après les grandes vacances et les fêtes de fin d'année. C'est-à-dire à chaque fois après une période où les gens se retrouvent et se rendent compte qu'ils n'ont plus rien à faire ensemble. Alors, imaginez ce que cela peut donner avec le confinement!»

Toutes ces personnes – malgré leurs héroïques tentatives de rabibochage sur la plage ou leurs bonnes résolutions de Nouvel-An – finissent par rendre les armes, victimes de l'usure de leur couple. «Le défi pour chaque conjoint, c'est de maintenir la flamme, de conserver l'alchimie des corps, de continuer à regarder dans la même direction... C'est un travail continu, mais difficilement compatible avec notre mode de vie métro, boulot, dodo», explique Lina Hadid.

Paroles d'une «HP hyperactive» (c'est comme cela qu'elle se décrit), qui ne se repose jamais et déteste remettre les choses au lendemain. Pas étonnant donc que cette femme de tête soit devenue une «serial» entrepreneure, elle qui est aux commandes de la plateforme de divorces et séparations précitée dont le siège est à Préverenges (VD) ainsi que de deux centres de remise en forme (Power-Fit et Symbiose bien-être) réunis sous un même toit à Lausanne.

Et dire que cette quadra bardée de diplômes a démarré sa carrière d'indépendante en créant une... agence de rencontre. Bon, quand on sait qu'elle voue une véritable passion à la *Divine Comédie* de Dante (c'est pour cela qu'elle a étudié entre autres la littérature italienne à l'université), on comprend mieux comment il lui a été facile de passer du paradis du mariage à l'enfer du divorce.

«Nous avons monté EasyDivorce.ch avec mon associé Claudio Bocchia sans savoir si cette affaire allait nous rapporter quelque chose à terme.» Son intuition était la bonne: treize ans ont passé depuis et cette plateforme enregistre désormais plus de 7000 visites par mois. «En 2010, nous avons lancé une extension en Suisse alémanique qui s'appelle Einfache-Scheidung.ch.»

Le bon filon

Avec deux mariages sur cinq qui capotent, sa petite entreprise ne risque pas de connaître la crise. «Notre service en ligne rend les procédures simples, rapides, efficaces et peu onéreuses *(550 francs pour un divorce, sans compter les émoluments de justice, ndlr)*.» Pour autant bien sûr que les futurs ex-époux parviennent à s'entendre à l'amiable sur tout: pensions alimentaires, partage des biens, garde des enfants et du chien. Sinon, ils seront obligés de passer par la case «avocats» avec une facture plus salée en cadeau bonus.

Linda Hadid, elle, n'a pas l'intention de s'offrir les services de sa société. «Je suis en couple, mais pas mariée.» Est-ce parce qu'elle est dans le business du divorce? «Non, ça n'a rien à voir! Si je me marie un jour, ce sera pour la vie.» Cupidon passe... «Bon, j'établirais quand même un contrat très clair en cas de séparation.» On n'est jamais assez prudent. MM

«Nous enregistrons toujours des pics importants dans les demandes de divorce après les grandes vacances et les Fêtes de fin d'année»

Lina Hadid



Photo (Lina Hadid): Mathieu Rod